

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 7 Membres représentés : 2 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 9 décembre 2021 DELIBERATION N° 58 / 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 9 décembre à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 2 décembre 2021 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine,

ABSENTS ou EXCUSES : HORLAVILLE Damien (pouvoir à COLLIN François), GAUTHIER Jean-Pierre (pouvoir à GAUTHIER Guy), SAUVA Christian (absent)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

OBJET : Attribution de subvention à l'association Ecoli'Air

Monsieur le Maire informe le conseil que l'Association Ecoli'Air des parents d'élèves de l'école d'Aubessagne nous a fait parvenir une demande une subvention pour l'année scolaire 2021/2022.

En raison des contraintes sanitaires liées à la COVID 19, les diverses animations prévues au bénéfice des projets scolaires (voyage, sorties culturelles et sportives...) ne peuvent être réalisées.

Après discussion, le conseil municipal décide d'accorder à l'association Ecoli'Air afin d'atténuer le manque de bénéfices pour les raisons décrites ci-dessus une aide financière d'un montant de 200€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

**Le Maire,
COLLIN François.**

